

Extrait du référentiel <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41128/>

Chargé de développement des ressources humaines

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
SA SOFTEC AVENIR FORMATION	37936214800049	SOFTEC	https://softec.fr/

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Titulaire d'un niveau 5 validé

Procédure de sélection : entretien et tests

Appétence pour le domaine des Ressources Humaines, du Droit du Travail

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant ou de formation continue, un stage conventionné sur le Territoire Français, dans une organisation (entreprise, association, structure publique...), au sein du service RH, devra être réalisé d'un minimum de 70 heures par bloc, dans le respect de la volumétrie du référentiel pédagogique précisée dans le contrat individuel de formation

En contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, en PRO-A, sous réserve d'avoir suivi le parcours de formation entreprise/centre conformément à la convention de formation annexée

Par expérience, Validation des acquis de l'expérience, sous réserve de la recevabilité prononcée par le Certificateur

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury de certification est composé de 3 membres dont 2 professionnels des Ressources Humaines indépendants. Le président du jury est un membre externe
En contrat d'apprentissage	X		Le jury de certification est composé de 3 membres dont 2 professionnels des Ressources Humaines indépendants. Le président du jury est un membre externe
Après un parcours de formation continue	X		Le jury de certification est composé de 3 membres dont 2 professionnels des Ressources Humaines indépendants. Le président du jury est un membre externe
En contrat de professionnalisation	X		Le jury de certification est composé de 3 membres dont 2

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
			professionnels des Ressources Humaines indépendants. Le président du jury est un membre externe
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Le jury de certification est composé de 3 membres dont 2 professionnels des Ressources Humaines indépendants. Le président du jury est un membre externe

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP41128BC03 - La participation au développement du collectif	RNCP36143 - Chargé des ressources humaines	RNCP36143BC04 - Organisation du dialogue social et du maintien/amélioration de la qualité de vie au travail
RNCP41128BC03 - La participation au développement du collectif	RNCP37177 - Chargé des Ressources Humaines	RNCP37177BC03 - Piloter les relations sociales et le dialogue social
RNCP41128BC03 - La participation au développement du collectif	RNCP38899 - Chargé de gestion des ressources humaines	RNCP38899BC04 - Promouvoir la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Modalités d'évaluation :

Mises en situation reconstituées (études de cas)

Entretien technique face à un jury composé de deux professionnels des RH : présentation d'un dossier professionnel